



Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-PTT

Trimestriel n° 25 - Mars 2005 - 3,05 €

Numéro spécial
8 Mars

Sommaire

Antoinette

p.ages 2-3

Elle s'appelait CLARA

page 4

Paroles (de et par)
les femmes

pages 5-12

C'était comment
avant l'IVG?...
et ce n'est pas fini!

pages 13-15

La vie de l'IHS

page 16

L'assemblée générale
de l'IHS s'est tenue
le 10 février.
Un nouveau
conseil d'administration
a été élu.
Il sera publié
dans le N°26

Institut
d'Histoire Sociale
CGT-PTT

Siège social : 263, rue de Paris
Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00
Fax 01 48 59 25 22



Le billet Citoyennes !

C'est le 29 avril 1945, il y a soixante ans, que les femmes votèrent pour la première fois.

La participation des femmes dans la résistance et les luttes revendicatives y joua un grand rôle. Ce fut un levier pour qu'enfin la citoyenneté leur soit reconnue (ordonnance du 21 avril 1944, accordant le droit de vote et d'éligibilité aux femmes). Les postières y prirent toute leur place. Dès juillet 1940, Marie-Thérèse Fleury fait partie de la première direction clandestine pour mener les luttes pour la défense des revendications et contre l'occupant.

De tous temps, des femmes ont mené le combat pour leur libération, obtenir l'égalité, contre les injustices et, par leur volonté, ont su imposer des progrès qui ont profité à toute la société.

La loi Veil sur l'IVG a 30 ans, et est aujourd'hui remise en cause. Les vieux démons perdurent, de même que la violence faite aux femmes en France et dans le monde.

La question de l'égalité entre les hommes et les femmes ne figure dans la charte des droits fondamentaux du projet de Traité constitutionnel que comme une visée à atteindre et non comme un principe qui s'imposerait à tous les Etats. Il y a encore des Bastilles à faire tomber ici et là et de nombreuses luttes à mener dans cette société libérale où nous vivons, dans un monde de domination qui génère exclusion, ségrégation, discrimination.

S'il y a eu des avancées, les femmes savent combien tout cela est fragile.

Nombreuses sont donc celles qui ont marqué leur période, par leur engagement, leurs luttes pour la paix et le progrès social, d'Olympe de Gouges à Dulcie September. On ne peut les ignorer, on ne peut toutes les nommer. Mais n'a-t-on pas en 2004, célébré le 200^e anniversaire de la naissance George Sand et en 2005, on commémore le 100^e anniversaire de la mort de Louise Michel. Une écrivaine et une communarde! toutes deux différentes, voire même opposées, mais éprises de liberté et d'émancipation.

Cela vaut bien d'y consacrer un peu plus qu'une journée, fut-elle internationale !

Cela vaut bien de donner la parole aux femmes !

C'est ce que vous offre le numéro 25 du Relais. Entièrement réalisé par des femmes, il propose des morceaux choisis de femmes dans l'Histoire, traite des conquêtes féministes, de leur place dans l'espace public, des réflexions de femmes militantes qui font part de leurs expériences et de leurs batailles menées hors et dans la CGT.

Danièle LEDOUX.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Andrieu Jean-Paul

Baudet Yannick

Bouche Bernard

Chalat Nicole

Cros Yvette

Desseigne Maurice

Franchi Thierry

Frischmann Georges

Gaillard Michel

Gautheron Alain

Gibellino Françoise

Guibert Raphaël

Klowskowsky Christian

Lafaurie Fernand

Le Pessot Jean

Ledoux Danièle

Lhomme Pierre

Lottier Serge

Lourdez Jean-Claude

Mangiapane Sylviane

Pichavant Gilles

Renard Philippe

COMITÉ DE PARRAINAGE

Bartholomé Jean

Boyer René

Bressol Élyane

Crenier René

Dayan Paulette

Der Loughian Serge

Dumas Maryse

Dunet André

Gastaud Maurice

Le Guern Albert

Magniadas Jean

Pillet Marcel

Séguy Georges

Valentin Max

Viannet Louis

Villin Colette

Le relais

6^e année de parution - Trimestriel - 3,05 €
Directeur de la publication : Bernard Bouche

Rédaction administration :
263, rue de Paris, case 545
93515 Montreuil Cedex

1^{er} trimestre 2005 - Dépôt légal N° 15941
CPAD N° 0902 GR1018
Chevillon Imprimeur, 89100 Sens

« Antoinette » rappelez-vous : c'est le magazine syndical féminin de la CGT. Il était destiné à l'ensemble des travailleuses et non aux seules militantes.

La naissance d'Antoinette

Notre magazine féminin syndical a été créé en 1955 et s'appelle ANTOINETTE du nom de l'héroïne d'un film de l'époque qui traitait de la vie et des amours d'une jeune travailleuse. Le film avait pour titre : « Antoine et Antoinette ».

Antoinette fait suite à une petite revue mensuelle imprimée, la Revue des Travailleuses qui, elle, avait remplacé un modeste bulletin des Femmes Travailleuses.

Au cours des années 1949 à 1956, puis aussi après, la CGT prend de multiples initiatives en direction des femmes :

1949 : plusieurs centaines de femmes à la salle de la Grange-aux-Belles

1953 : grande assemblée des travailleuses de la région parisienne

1953 : une deuxième femme au bureau confédéral CGT

1956 : une CE fédérale est consacrée à la discussion d'un rapport intitulé « pour un meilleur travail des organismes de la CGT en direction des travailleuses »

C'est dans ce contexte que naît « Antoinette ».

C'EST LE SEUL
MAGAZINE FÉMININ
SYNDICAL EXISTANT.

Notre magazine

Madeleine COLIN, directrice d'Antoinette de 1955 à 1976, nous dit dans son livre « Ce n'est pas d'aujourd'hui », paru en 1975 :

« Par son originalité – seul journal féminin syndical existant - il est le révélateur de la condition féminine dans les entreprises, en même temps qu'un lieu de débat et de réflexion, un élément de développement de l'action des femmes salariées.

...Antoinette, journal de classe, traduit auprès d'elles les positions, les explications, les solutions proposées par la CGT.

...le journal est ainsi à la base d'un renforcement de la CGT parmi les femmes salariées. »

Tout au cours de son existence, notre journal s'est investi pour l'émancipation des femmes au travail et dans la vie au quotidien, et pour l'égalité entre les hommes et les femmes. Il a agi contre l'image de la femme véhiculée par la presse bourgeoise (cette femme que cette presse disait faite uniquement pour procréer et pour rester à la maison), valorisant le rôle de la femme dans la société et au travail, tout en étant mère et compagne. Son créneau, notre journal Antoinette l'a tenu pour faire passer notre image des femmes, l'image de la CGT. Comme il a tenu son créneau dans les luttes, dans les grands débats comme l'égalité des hommes et des femmes, la contraception, le droit d'avoir ou de ne pas avoir d'enfants, l'avortement, la prise de responsabilités des femmes dans la CGT et tous les organismes sociaux et politiques, et dans les entreprises.

Il a été un soutien irremplaçable dans ce bouillonnement d'idées et de bouleversement de la société, nés de la grande grève de 1968 et qui se poursuivit dans les années 1970 et 1980.

Sa diffusion

Antoinette veut être un journal de masse des travailleuses. Sa diffusion se fait à la base dans les entreprises, bureaux et services par des diffuseurs, diffusesuses, militants et militantes.

Des ventes de masse : n° de décembre (NOEL), n° de mars (8 mars), n° de mai (fête des mères) ont lieu à la porte des entreprises.

Des postes de diffusion se créent. C'est le travail permanent des syndicats et des sections syndicales.

Dans notre syndicat des Services Financiers de Lyon, dans nos PV de réunions de bureaux, nous trouvons trace de débats chaque trimestre, du point sur la diffusion régulière et sur les ventes de masse. Nous avions une responsable Femmes mais aussi une responsable Antoinette. Et c'est comme cela que la diffusion progressait, et nous avons noté le 2 mars 1974, qu'Antoinette progressait plus vite que la Vie Ouvrière. Nous avons relevé aussi des demi-journées d'étude organisées sur le journal en février 1974, et la participation de camarades responsables à des stages confédéraux sur Antoinette en 1973. Et puis Antoinette tenait aussi sa place sur les panneaux syndicaux et sur des pancartes lors de manifestations revendicatives.

C'était un combat à gagner comme toutes les tâches de la CGT. Nous l'avons mené sans relâche dans les syndicats et les sections syndicales, au même titre que le combat sur la VO qui occupe encore tous nos syndicats aujourd'hui.

Nous avons certes parfois discuté âprement du contenu mais toujours dans le but

ANTOINETTE

d'avancer et notre journal a évolué au cours des années.

Pourtant avec le recul de nos adhérents à la fin des années 70 et au cours des années 80, notre journal connaît une baisse notable de sa diffusion et de graves difficultés financières.

La disparition de notre journal

C'est suite à un débat au CCN des 4, 5 et 6 décembre 1989 que le journal est suspendu.

Louis Viannet soumettait au débat dans son rapport la réflexion suivante :

«...La proposition de bureau confédéral de suspendre, c'est-à-dire d'arrêter en l'état, la parution d'« Antoinette », ne résulte pas du seul niveau de diffusion qui ne permet plus d'assumer non pas l'équilibre financier mais un déficit supportable. Cet aspect n'est évidemment pas négligeable, mais il est surtout renforcé par la certitude (...), une autre approche prenant en compte les données actuelles de la bataille idéologique et tout ce que nous avons à faire progresser pour une activité syndicale à l'entreprise, sur le lieu de travail, apte à prendre en compte, parce que basée sur la démarche démocratique, le débat, la consultation, apte à prendre en compte les problèmes, aspirations particulières des femmes salariées et à les traduire dans l'activité, dans l'action au quotidien, et au quotidien veut dire se donner les moyens de faire avancer, avec tout le monde, les problèmes qui concernent tout le monde...»

C'est au CCN de décider non seulement de cet arrêt, mais de décider quels moyens va-t-on se donner pour que l'on n'en reste pas à la simple suspension de la parution d'Antoinette mais que l'on soit en mesure, vite, de définir en liaison avec une réflexion à poursuivre,

Suite à ces débats, le CCN prend la décision de suspendre « Antoinette ».

Le dernier numéro est le n° 290 de janvier 1990. Dans son éditorial, Jacqueline Léonard, secrétaire de la CGT et directrice d'Antoinette déclare :



«...décision grave en arrêtant la parution d'Antoinette en l'état actuel, car c'est un acquis de la CGT, une valeur à laquelle nous sommes attachés. Le journal a été un élément spécifique actif pour le développement des luttes pour le droit au travail des femmes, pour le Smic à 6 500 F, pour l'égalité, pour la solidarité internationale (...). Puis elle évoque les difficultés de la diffusion, dit la décision « d'arrêt d'Antoinette dans sa forme actuelle mais sans en rester là. » et engage à la réflexion sur le travail en direction des femmes.

Elle plaide pour « une approche nouvelle qui vaut pour la recherche d'une autre forme d'expression correspondant aux orientations du 43^e congrès pour gagner en audience et en renforcement parmi les femmes salariées ».

Mais c'est avec une certaine émotion que nous, militantes de base, avons accueilli cette décision. Notre journal restera lié à jamais à l'évolution des mentalités, aux travailleuses, à la CGT et à nos luttes.

Nicole ALLORY

de quel renfort avons-nous besoin pour tenir tous les créneaux de la bataille idéologique, étant entendu que, quel que soit le support, il n'y aura de portée, de sens et d'efficacité que s'il est soutenu, sur le lieu de travail, par une démarche revendicative démocratique, et s'il est conçu pour soutenir dans certains aspects particuliers cette démarche revendicative là.

En aucun cas, aussi bien fait soit-il, un produit de presse ne peut suppléer à cette nécessité première. »

Une étude est actuellement en cours à l'IHS Confédéral sur Antoinette, conduite par Elyane Bressol Secrétaire Générale de l'IHS. Nous la lirons avec intérêt.

Nos sources :

- « Ce n'est pas d'aujourd'hui » de Madeleine COLIN 1975
- « Le Peuple » de décembre 1989
- « Antoinette » de janvier 1990

Directrices d'Antoinette :

- 1955-1976 Madeleine Colin, Secrétaire de la CGT
- 1976-1981 Christiane Gilles, Secrétaire de la CGT
- 1981-1990 Jacqueline Léonard, Secrétaire de la CGT

8 Mars : Elle s'appelait CLARA

Son nom est aujourd'hui ignoré⁽¹⁾ alors qu'elle a été un des plus prestigieux précurseur de l'émancipation féminine. CLARA ZETKIN socialiste allemande des années 1857/1933, est une combattante courageuse, ses idées sont devenues le bien commun de ceux qui s'efforcent de changer la condition féminine. Avant elle, après elle : Olympe, Louise, George, Rosa, Angéla, Djamilia⁽²⁾,... autant de prénoms qui jalonnent l'histoire des luttes des femmes.

A Copenhague en 1910, lors de la 2^e conférence internationale des femmes socialistes, CLARA fait adopter le principe de l'organisation chaque année au mois de mars d'une Journée Internationale des Femmes⁽³⁾. La proposition de CLARA fera le tour de la planète et verra chaque année des milliers de femmes se réunir et manifester pour leur émancipation. « Cette journée des femmes doit avoir un caractère international et doit être soigneusement préparée ».⁽⁴⁾ Le 19 mars 1911 c'est déjà plus d'un million de femmes en Allemagne, en Suisse, en Autriche ou au Danemark qui célèbrent « leur » journée⁽⁵⁾.

Faut-il rapprocher la date désormais retenue du 8 mars de celle du 8 mars 1857 où à New York, les ouvrières du textile et de l'habillement descendirent dans les rues pour revendiquer la journée de travail de 10 heures (elle était de 17 heures ou 18 heures) ?

Il y a débat mais l'essentiel est bien la décision de tenir cette journée.

Depuis, si les acquis obtenus sont importants, les progrès ne sont pas partagés par toutes les femmes dans le monde. On assiste même à une insupportable régression (exploitation,

viol, violence conjugale, opposition à l'avortement, lapidation, séquestration...) y compris en France où des cas d'inégalité, de harcèlement, de violence et de machisme sont nombreux. C'est aussi en France, où la popularité du 8 mars chez les militantes syndicales, politiques et féministes ne fait pas de doute, qu'il est affligeant de constater comment les marchands du libéralisme se sont appropriés cette manifestation. A grand renfort de spots publicitaires et de déclarations hypocrites, on glorifie la « Journée de la Femme ». Besoin d'histoire, car la marchandisation de la société détourne la symbolique de cette journée.

Sans attendre, bataillons ferme pour que cette demande soit satisfaite, ne comptons pas sur l'Elysée dont la formulation est bien loin d'un engagement formel !

Rêvons et agissons pour plus d'égalité, plus de justice sociale, plus de bonheur.

Luttons pour y parvenir.

Le 8 MARS 2005, hommes et femmes de progrès, célébrons la Journée Internationale des Femmes. Ainsi perdurera dans notre mémoire collective celle qui s'appelait : CLARA.

Colette SCHWARTZ



Manifestation du 8 mars 1984 à Lyon. (Archives fédérales)

4 Janvier 2005, CHIRAC croit habile de réclamer une loi pour l'égalité salariale homme/femme d'ici à cinq ans. Coïncidence : l'INSEE publie des chiffres accusateurs : les femmes occupent 76,8% des emplois à bas salaires, et même la Fonction publique connaît des disparités salariales de 18,1% chez les cadres et 13,6% chez les employés. Dans cinq ans en 2010, ce sera tout juste 100 ans après une des revendications phares présentées par CLARA :

« A travail égal, salaire égal » (6)

1 Sauf de la part de quelques historiens tels que Gilbert Badia

2 Olympe de Gouges, Louise Michel, George Sand, Rosa Luxemburg, Angela Davis, Djamilia Boupacha

3 Cf. « Clara Zetkin, féministe sans frontières », Gilbert Badia, Les Editions ouvrières 1993, p 103 et 104

4 cf. « Batailles pour les Femmes » Editions Sociale 1980, p. 44 traduit par Gilbert Badia

5 Idem p. 44

6 Idem p. 11

Paroles et visages de femmes (et de quelques hommes)



Il y a 30 ans, la loi Veil sur l'IVG était votée.

C'est une étape importante pour la libéralisation de la femme, la France dans ce domaine étant l'un des pays les plus arriérés!

La politique du gouvernement actuel tire en arrière tous les acquis sociaux, les idées dominantes permettent à l'obscurantisme de relever la tête.

La loi Veil est menacée!

C'est dans ce contexte qu'il est apparu utile à l'IHS de publier des « paroles de femmes » (et de quelques hommes), elles illustrent le combat séculaire que les femmes mènent pour leur libération et l'égalité des sexes.

Nous n'avons pas cité que des militantes de la CGT car leur combat se retrouve dans le combat des autres femmes, qui s'inscrit dans celui plus vaste du genre humain pour son avenir.

Ces paroles nous disent que la femme n'est pas seulement l'avenir de l'homme comme le chante joliment Jean Ferrat sur des paroles d'Aragon.

Nous dirons avec Axel Kahn que c'est l'avenir de la société tout entière qui en dépend.

L'IHS



Christine de Pisan donnant la leçon à quatre hommes
Gravure du XV^e Siècle

...Je m'émerveille de l'opinion d'aucuns hommes qui ne voudraient point que leurs femmes, filles ou parentes apprissent sciences et que leurs mœurs en empireraient. Par ce, tu peux bien voir que toutes opinions d'hommes ne sont pas fondées en raison...¹

Christine de PISAN
1363-1430 ⁽¹⁾

...Je ne puis faire autre chose que de prier les vertueuses dames d'élever un peu leurs esprits par-dessus leurs quenouilles et fuseaux, et s'employer à faire entendre au monde que nous ne devons être dédaignées pour compagnes tant dans les affaires domestiques et publiques de ceux qui gouvernent et se font obéir...

Louise LABE 1526-1565 ⁽¹⁾

¹ Les numéros entre parenthèses après chaque nom à la fin des citations se rapportent aux numéros des livres cités dans la bibliographie. S'il n'y a pas de numéro, les documents consultés sont cités.

...J'ai beau chercher le remède aux injustices sanglantes, aux misères sans fin, aux passions sans remèdes qui troublent l'union des sexes, je n'y vois d'autre issue que la liberté de rompre et de réformer l'union conjugale...

George SAND 1804-1876 (1)

...Dans la civilisation actuelle, il y a une esclave. La loi a des euphémismes, ce que j'appelle une esclave, elle l'appelle une mineure.

Cette mineure selon la loi, cette esclave selon la réalité, c'est la femme...

Il y a des citoyens, il n'y a pas de citoyennes, c'est là un état violent, il faut qu'il cesse !...

Victor HUGO (2)

...Si j'étais femme, je me rebellerais contre toute prétention qu'émettrait l'homme de faire de la femme son jouet...

Mahatma GANDHI 1869-1948 (3)

La maison de poupée 1879 :

Helmer : Avant tout, tu es épouse et mère.

Nora : Je ne crois plus à cela. Je crois qu'avant tout je suis un être humain, au même titre que toi, ou du moins que je dois essayer de le devenir.

Helmer : Tu parles comme un enfant. Tu ne comprends rien à la société dont tu fais partie.

Nora : Non, je n'y comprends rien. Mais je veux essayer d'y parvenir. Il faut que je décide qui des deux a raison, la société ou moi.

Henrik IBSEN (3)

Naama (gréviste à Daewoo) :

– Ce que j'aurai voulu jouer ici, au théâtre, c'est Les Suppliantes d'Eschyle, une pièce avec seulement des femmes. Ces femmes sont assaillies par les barbares, elles fuient, se présentent dans cette ville, sur ce rivage : si on les accueille, c'est toute la communauté d'ici qui est mise en péril. Les demandeuses le savent, celles qui leurs répondent depuis la ville, en venant sur la rive, le savent. La pièce, c'est juste ce moment, une bascule. Ce qui soude une communauté humaine, et peut à chaque instant totalement disparaître.

François BON (4)

« Les mains de Jeanne Marie »,
une communarde

Elles ont pali merveilleuses
Au grand soleil d'amour chargé,
Sur le bronze des mitrailleuses
A travers Paris insurgé...

Arthur RIMBAUD (5)



La liberté pendant la commune symbolisée par la femme



Si l'égalité des sexes était reconnue, ce serait une fameuse brèche dans la bête humaine.

Louise MICHEL
1830-1905 (6)

... Si la première femme que Dieu a créé a été assez forte pour mettre le monde sens dessus-dessous à elle seule, toutes ces femmes réunies doivent bien être capables de le remettre dans le bon sens à nouveau et à présent qu'elles le demandent, les hommes feraient mieux de les laisser faire...

Sojourner TROULT, ancienne esclave
évadée en 1851 Etat d'Ohio (7)

Lettre à Flaubert 1876

Les guerres de races vont peut-être recommencer. On verra avant un siècle plusieurs millions d'hommes s'entretuer en une séance. Tout l'Orient contre toute l'Europe, l'ancien monde contre le nouveau ! Pourquoi pas ? Les grands travaux collectifs comme l'isthme de Suez sont peut-être, sous une autre forme, des ébauches et des préparations de ces conflits monstrueux dont nous n'avons pas l'idée.

Georges SAND (1)

On se trouve bien dans tout pays d'accueillir les influences étrangères car dans ce genre, l'hospitalité fait la fortune de celui qui reçoit.

Madame de STAEL 1766-1817 (8)

Tu peux toujours dire à un homme « sois un homme ». Mais si tu dis à une femme « sois une femme », ça veut dire quoi ? Pleine de compassion, séduisante, sexy, bonne cuisinière ? Être une femme dans notre société, c'est nécessairement vivre dans un monde masculin. Alors pour un homme, être un homme c'est être pleinement soi-même, pas pour une femme.

Robert B. Parker 1932...⁽⁹⁾
Ecrivain américain de romans policiers

...Armons-nous, nous en avons le droit par la nature et même par la loi. Montrons aux hommes que nous ne leur sommes inférieures ni en vertu, ni en courage. [...] brisons nos fers ; il est temps enfin que les femmes sortent de leur honteuse nullité où l'ignorance, l'orgueil et l'injustice des hommes les tiennent depuis si longtemps...



Théroigne de MIRECOURT, 1791⁽¹⁰⁾

Théroigne de Méricourt. (1762-1817)
 Peinture d'époque.

Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne :

...Article VI – La loi doit être l'expression de la volonté générale ; toutes les citoyennes et citoyens, étant égaux à ses yeux, doivent concourir personnellement ou par leurs représentants à sa formation. Elle doit être la même pour tous ; toutes les citoyennes et tous les citoyens doivent être également admissibles à toutes les dignités, places et emplois publics, selon leurs capacités et sans autre distinction que celles de leurs vertus et de leurs talents...

Olympe de GOUGES⁽¹⁰⁾

...Nous avons eu des alarmes, nous ne nous sommes point quittés l'un de l'autre [Camille et Lucile] et moi je serais morte si j'étais restée seule ces trois jours. [...] Nous avons été sur le point de rentrer dans l'esclavage. Le roi revient et La Fayette tremble. Il revient aujourd'hui. [...] Il n'est plus question de roulade, toutes ces choses-là me les ont fait oublier. [...] Les femmes entrent aux Jacobins. Je crois que j'irai aujourd'hui...

Lucile DESMOULINS à sa mère
 Le 23 juin 1791⁽¹⁰⁾



Flora Tristan (1803-1844). Chantre de l'abolition de l'esclavage et de la diffusion du féminisme. Militante de l'amour libre et du droit de divorce, elle lie émancipation des travailleurs et émancipation des femmes, notions inséparables.

...Nous déclarons que la femme est l'égale de l'homme, que telle était l'intention du Créateur, et que le bien suprême de la race humaine exige qu'elle soit reconnue comme telle...

Déclaration d'intention et résolutions de Seneca FALLS (19 juillet 1848)
 à l'occasion de l'indépendance des colonies américaines⁽³⁾

MARIE CURIE

En 1911, Marie Curie pourtant Prix Nobel en concurrence avec Edouard Branly n'est pas élue à l'Académie des sciences. Certains soulignent que Marie Curie serait « une femme assez singulière pour avoir du génie dans les sciences... » puisque cette singularité ne peut modifier le sexe du génie scientifique, masculin par essence ! D'autres moins mesquins pensent que l'élection de Marie Curie serait une étape pour démontrer que la femme n'est pas inférieure à l'homme. Mais toute la droite conservatrice est contre. Le 15 novembre 1910, dans l'Excelsior on peut lire « Les femmes, comme le disait Napoléon, ne doivent pas s'occuper d'autre chose que de la maternité » (Pauvre Joséphine !). Quelques mois plus tard Marie Curie, humiliée par sa non-élection, reçoit le Prix Nobel de chimie et devient la première femme deux fois nobellisée ! ce qui n'empêche pas le Président de l'Institut de continuer à clamer : « Laissez entrer tout le monde, les femmes exceptées ».

D'après Yannick RIPA⁽¹¹⁾



Cécile du Journal
LE SCRUTIN FÉMININ — 26 AVRIL 1911
Une section de vote organisée par la Ligue du Droit des Femmes, chez M^{lle} Léon Philippe, avec le concours de M^{lle} le P^{re} Edwige Pillet, vice-présidente de la Ligue et de M^{lle} Fausque et Dujeux.

31 ans après, presque jour pour jour, le 29 avril 1942, les françaises votaient pour la première fois aux élections municipales

La Révolution bochévique-soviétique a coupé, plus profondément que ne l'a jamais osé faire aucun parti politique, ni aucune révolution au monde, les racines de l'oppression et de l'inégalité des femmes.

LENINE 1921 ⁽³⁾

Une société qui se contente de voir un seul des sexes qui la composent s'adapter aux conditions modernes se condamne par là à rester plongée plus qu'à moitié dans la faiblesse.

Kemal Pacha ATATURK 1923 ⁽³⁾

Pourtant le soleil est là.

Je l'ai vu ce matin

Jeune, fort, exigeant.

Il ruisselait sur les toits

Il mordait au cœur des arbres.

Il empoignait la ville aux épaules

Et réclamait de la terre son réveil.

Il est là.

Il est au fond de toutes choses

Et, devant ce monde qui s'entrouvre, s'affaisse et se replie,

Il y a la mystérieuse et latente énergie

Qui refuse les ténèbres

Et ne veut pas qu'on tue la vie.

Arlette HUMBERT-LAROCHE
Morte à Bergen-Belsen 1943 ⁽¹²⁾



Affiche de Steinlen (1859-1923).
Musée de l'histoire vivante. Montreuil

Un chant s'envole et monte
et remplit le faubourg,
Clamant bien haut la haine,
la souffrance et l'espoir.
Français ! oui, nous voulons lutter,
agir, avoir
Notre part au combat,
faire luire les beaux jours.

Prison de La Roquette, 14 juillet 1943
Jacqueline FARGE ⁽¹²⁾

...A son avis, elles ont maîtrisé plus vite que les hommes les conditions d'illégalité et ont fait preuve d'un esprit d'initiative étonnant. Elles étaient, dans l'ensemble, plus sensibles aux réactions de la police et leur vigilance était plus en éveil. Elles ont assumé une grande responsabilité et se sont, dès le départ, formées à la clandestinité...

Rol TANGUY d'après sa femme Cécile ⁽¹²⁾

...La France avait quand même changé au niveau des mentalités. J'arrivais avec des arrêtés de la France libre dans ma sacoche, les textes du CNR et mon ordre de mission contresigné par de Gaulle. Et personne ne s'étonnait de voir une femme (de trente-deux ans) installer un nouveau maire de la libération, destituer un préfet. Je représentais la France libre, c'est tout. Ils manifestaient même une vraie ferveur pour tout ce qui touchait à la Résistance... Cela contrastait avec le manque d'engagement que j'avais rencontré durant la guerre...

Lucie AUBRAC ⁽¹²⁾



...Puis, toute seule, je renseignais les maquis qui avaient besoin d'argent. Sur la route, souvent déserte, de Lavelanet à Foix, ils arrêtaient la voiture postale. Je leur avais fait promettre de ne pas affoler le chauffeur et leur avait enseigné comment ouvrir le sac et arriver au sac « chargé ». Je leur avais aussi recommandé de ne pas perdre les lettres.

J'avoue que j'avais souvent peur, car il y avait enquête de l'administration. Un peu plus tard, un contrôleur m'a aidée et soutenue dans mon travail solitaire...

Témoignage de Laure SOUBRIE
Receveuse à Lavelanet, Ariège
Décédée le 15 janvier 1986 ⁽¹³⁾

...Si, dans la dernière guerre, la femme a donné des centaines d'héroïnes à la liberté, pour la première fois, dans cette guerre, elle lui a donné des centaines de milliers de combattantes [...]

Mais « l'impôt de sang » ne suffit pas à fonder l'égalité. En dépit de l'arrivée au pouvoir d'un personnel politique renouvelé, plus jeune, issu de la Résistance, la reconnaissance des droits et aptitudes des femmes se heurte à des valeurs et des représentations que cinq années de tourmente n'ont pas suffi à porter...

Maurice SCHUMANN
au micro de Radio Londres en 1943 ⁽¹⁴⁾



Autoportrait d'Odile Chayla,
 actuelle secrétaire départementale CGT-PTT de la Lozère

...Malgré la surveillance des Allemands, les téléphonistes parisiennes développent des stratégies de résistance dans leur travail quotidien : elles sabotent les appels entre Allemands, coupent les communications surveillées, branchent un tiers résistant sur une conversation importante...

Pierre LHOMME ⁽¹⁵⁾

Marie Couette*, à l'Assemblée consultative où elle entre en novembre 1944 comme déléguée de la CGT, plaide chaque fois qu'elle en a l'occasion pour les droits des femmes dans le travail, mais pas seulement. Elle aborde aussi la nécessaire réforme du Code civil pour la femme mariée et, lors de la séance du 28 décembre, elle réclame « une légère modification à la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, qui devrait dorénavant s'exprimer ainsi : Les hommes et les femmes naissent libres et égaux en droits, plaçant ainsi sur un pied d'égalité les hommes et les femmes ».

Pierre LHOMME ⁽¹⁵⁾

* agent des PTT

Dès 1946, **Adèle Lecoq**, membre du Bureau de la Fédération CGT PTT, lance le mot d'ordre de concours mixtes, avec le même examen, pour le recrutement des inspecteurs.

Maurice DESSEIGNE ⁽¹⁶⁾

...L'avortement solution extrême, doit être possible sous contrôle médical parce qu'il arrive trop souvent, hélas, que la venue d'un nouvel enfant soit une catastrophe pour le couple, la femme. [Rapport sur la 5^e conférence nationale de la CGT sur la maternité et problèmes familiaux (17 - 18 mai 1973)].

Et Paulette de poursuivre « ...La vérité commande de dire que j'ai rédigé ce paragraphe sous ma propre responsabilité... la CGT ne prenant pas position sur le sujet ».

Paulette DAYAN ⁽¹⁵⁾

...Une serveuse de bistrot n'a pas la même vie, les mêmes aspirations qu'un chercheur ou un professeur. Il y a des femmes, mais pas de condition féminine globale. De plus, le combat féministe a souvent traumatisé les hommes. Ils n'ont rien dit. Leur silence a été grand. Du coup, on n'a pas assez mesuré leur choc. Profond, déstabilisant. Or, dans les milieux populaires et



9 mars 1976 : les filles de chèques de Paris manifestent
 (Photo Marcel Delius, archives fédérales)

défavorisés, bien des femmes ont besoin de l'image virile et protectrice du mari. Sa destruction les met elles-mêmes en péril. Elles n'ont pas l'aisance des bourgeoises à brûler leur soutien-gorge tout en revendiquant leur liberté. Cette aisance-là, contrairement à ce qu'ont cru les féministes, n'est pas transmissible à d'autres milieux sociaux.

Arlette FARGE
Historienne (17)

L'Assemblée nationale a vécu, du 26 au 29 novembre 1974, des débats d'une rare intensité. Vous attendiez-vous à de telles réactions en présentant le projet de loi ?

Simone Veil. Je savais que les débats allaient être difficiles, d'autant que des tracts et autres brochures au contenu odieux étaient diffusés auprès des parlementaires. Certains d'entre eux tentaient, jusqu'à la veille de la séance, de me faire retirer le texte, à cause, me disaient-ils, des oppositions et des troubles qu'il suscitait dans la société...

Est-ce ce contexte politique qui vous a obligée à encadrer un peu la loi, puisque l'IVG n'était pas remboursée par la Sécurité sociale ?

Simone Veil. L'esprit du texte n'était pas touché. Je tenais beaucoup à ce que la décision d'avorter soit sous la responsabilité de la femme elle-même. La définition du mot détresse incombaît à la femme. C'était le pilier de la loi. Pour le reste, je devais jouer des équilibres, pour ne pas perdre les voix à gauche et en gagner suffisamment à droite...

Interview de Simone VEIL (18)

...En ce qui concerne la contraception, il est nécessaire de développer une information de masse et aussi de se mobiliser pour que la loi sur l'IVG (interruption volontaire de grossesse) soit votée et cette fois définitivement. Mais, malgré tout, nous posons la question « jusqu'à quand les femmes devront-elles assumer seules la contraception ? » et nous demandons que la CGT fasse sienne la revendication du développement de la contraception masculine, malgré les difficultés qui peuvent se faire jour...

Sylviane MANGIAPANE
24^e congrès fédéral de 1979

On parle beaucoup aujourd'hui du trentenaire de la loi Veil, certes importante. Il nous semble que l'accouchement sans douleur lui aussi contribué à émanciper les femmes en les encourageant à prendre en main leur propre sort à ce moment crucial de leur vie. Son évolution, de 1951 à nos jours, reflète l'évolution des valeurs de notre société.

Marianne CARON-LEULLIEZ (19)



Une dame des PTT
arrêtée et révoquée
pour fait de grève en
1909 (archives fédérales)

Il est difficile à vingt ans, quatre ans après la libération d'une longue occupation, d'accepter l'oppression sous quelque forme que cela soit (...). Il m'a été en effet insupportable, lorsque je suis rentrée dans cette immense salle du téléphone, de me trouver face à 200 dos de femmes courbées, un casque écouteur sur la tête.

Madeline, téléphoniste
Citée par Pierre Lhomme (15)

...J'ai retrouvé l'appareil sur leur tête (un écouteur dans l'oreille et un micro) mais j'ai pu apprécier le résultat des luttes que pendant trois décennies, chacune à notre place, nous avons menées... j'ai pu bavarder avec celles qui, à l'Inter de Paris, ont été les témoins, les actrices de cette longue lutte douloureuse pour beaucoup d'entre elles, car elles y ont usé leurs nerfs, leur santé et compromis parfois leur vie privée. Mais elles m'ont dit aussi leur fierté car elles éprouvent avec juste raison le sentiment d'avoir joué un rôle, d'avoir marqué une étape positive de la vie des femmes...

Madeline VIGNES (20)



La guerre est l'occasion pour les femmes d'occuper des postes traditionnellement dévolus aux hommes. Dans les PTT, où le personnel a été très tôt féminisé, on voit ainsi dans les années 1930, des femmes occuper des emplois techniques (1888, Ecole Nationale Supérieure des PTT)

...Combien sont-elles celles qui prennent sur elles au bureau mais qui éclatent aussitôt rentrées chez elles, crises de larmes, crises de nerfs ? Une mère de famille de deux enfants dit : « La vie s'écoule, je ne suis pas sûre de leur avoir apporté tout ce qu'il fallait, ni d'avoir profité de leur gentillesse de petits. Je suis empêtrée dans des contradictions insolubles : aux chèques, emportée par le tourbillon de chiffres, des heures, j'aspire à mon foyer, à mes enfants ; et chez moi, je supporte mal le bruit qu'ils font, je n'ai pas la patience, ni le temps de jouer avec eux, je les bouscule.

Mon mari met la radio, ça m'agace. Il voudrait la télévision, je l'appréhende, je laisse mourir les conversations, je voudrais être seule, avoir la paix...

Un témoignage cité par
Sylviane MANGIAPANE ⁽¹⁴⁾

A propos des difficultés de la CGT à s'engager sur les problèmes des femmes après la guerre

...Peut-être ces luttes si difficiles nous ont-elles empêchées d'être plus critiques envers notre propre organisation, nous ont freinées sur la perception de ce qui était en train d'évoluer dans la société ?... des retards tels que :

- les revendications spécifiques en lien avec la famille,
- une des principales revendications - à cette époque, car il faut toujours se situer dans le temps - c'est celle de la contraception, sujet de désaccord, de retard, de fossé entre les jeunes femmes et la CGT ! »

Jacqueline GUICHARD ⁽¹⁵⁾



Jacqueline Guichard et Bernadette Henry sont élues administratrices dans les premiers conseils d'administration de la Poste et de France Télécoms en 1991 (archives personnelles)

...Au 24^e Congrès fédéral de 1979, le programme adopté par les congressistes marque nettement la direction dans laquelle la fédération s'est déjà engagée mais qu'elle veut renforcer [...] nous avons avancé et depuis longtemps notamment avec une presse fédérale importante ou des brochures multiples. Mais avec la Conférence de Nanterre sur l'activité en direction des femmes, organisée par la CGT, puis la réunion de la CE confédérale d'octobre 1977, nous avons retenu qu'il fallait faire tomber encore bien des barrières dans ce domaine.

Georges FRISCHMANN
cité par Sylviane MANGIAPANE ⁽¹⁴⁾

Les plus clairvoyantes d'entre les militantes du combat féministe, telle Flora Tristan, reconnaissaient [...] que le travail, l'indépendance économique, l'organisation dans les syndicats constituaient obligatoirement la première et indispensable étape de la libération des femmes.

C'est parce que je suis d'accord avec elles sur ce point - je le suis aussi avec Marx qui affirme : «La lutte des classes est le moteur de l'histoire» - qu'il m'apparaît que les luttes des femmes de la classe ouvrière et plus généralement des femmes salariées, directement confrontées avec l'exploitation capitaliste et la lutte des classes, ont joué et continuent de jouer le rôle déterminant dans l'évolution des femmes, en cours actuellement...

Madeleine COLIN ⁽²¹⁾



Archives fédérales

...Le travail c'est aussi, bien sûr, l'autonomie financière. Au total, c'est pour moi la clé de la libération des femmes, et je dirai comme Madeleine Colin, c'est la base du féminisme...

Elyane BRESSOL ⁽¹⁵⁾

La CGT fonde son analyse sur l'existence des rapports de classe à l'intérieur de la société. Mais, dans les rapports de classes, il y a les rapports de sexes. Et nous voulons progresser dans un syndicalisme qui tienne compte des deux et agisse [...] Non, la mixité n'est pas une vision «asexuée» des choses comme il a été dit tout à l'heure. C'est exactement l'inverse : c'est précisément une vision sexuée qui considère qu'hommes et femmes sont à la fois identiques et différents. L'objectif de mixité vise à casser le modèle masculin dominant dans la société, dans le syndicalisme, dans notre culture y compris militante, aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

Maryse DUMAS ⁽¹⁵⁾



Maryse Dumas
signe « la Grande
Secoursse »
au 32^e congrès
fédéral
à Perpignan

Faire du syndicalisme est une tâche exigeante. Pour défendre correctement le personnel, cela demande beaucoup de travail, de lectures pour bien maîtriser les dossiers. Mais ma vie au travail a été très riche, très diverse. Elle m'a permis une ouverture dans beaucoup de domaines (Social, Paix et Désarmement) des rencontres avec des êtres exceptionnels, elle m'a ouvert l'esprit sur l'art, sur la musique, etc.

En conclusion... si c'était à refaire, je recommencerais.

Jeanine BILLE (22)



On reconnaît
au centre Jeanine

Jeanine Andreani Boulicault, agent des PTT, était Secrétaire de l'UL de Cannes en 1981. Le nouveau Palais du festival du cinéma se construit, une grève éclate. Jeanine est là avec les grévistes. « C'est alors qu'un des policiers qui nous surveillait hurla : « Regardez cette salope, au milieu de tous ces bicots !.. » Je ne pourrais jamais oublier ce moment, les grévistes, tous maghrébins, qui m'ont entourée pour me

protéger et ce que répondit l'un d'entre eux, qui parlait très bien le français : « C'est la secrétaire de la CGT, elle nous défend, c'est notre sœur, notre rayon de soleil, ne la touchez pas ». Une fraternité qui m'a bouleversée et que cet ouvrier ne manqua pas de me témoigner chaque fois qu'il me rencontrait. »

Jeanine ANDREANI BOULICAULT (23)

... Mais l'égalité bien sûr, ce n'est pas n'importe quoi. Je me battrais jamais parce que les femmes portent le fusil. Je serai plutôt pour que les hommes le posent.

Fanny COTTENÇON (7)

Inaccessible

... Mon désarroi s'accroît, lorsque j'entends,
Tout autour de moi,
les enfants écorcher ton nom.
J'ai bien peur
Que tu ne deviennes jamais réalité,
Tant que personne ne plantera
un arbre de ton espèce : « LA PAIX »
Dans son jardin secret.

Marie BARROT (24)
Poésie 1985

Il y a quelques années, à Tunis, un collègue me demanda quel était, selon moi, le meilleur indice du niveau de développement d'une société. Sans hésiter, je lui répondis : « La place qu'elle réserve aux femmes. » J'ajoute aujourd'hui que, de plus, son avenir en dépend.

Axel KAHN (25)

**Paroles de femmes, aussi celles des amies
qui ont participé à l'élaboration
de ce numéro spécial du Relais :
Nicole ALLORY, Nicole GOYAT,
Danièle LEDOUX, Colette SCHWARTZ.**

Les textes cités ont été tirés des livres suivants : 1. Notre amie George Sand, Pierre GAMARRA, ed. Le temps des cerises - 2. Lettre à Léon Richer (extraits), rédacteur en chef de L'avenir des femmes 1872 - 3. Le droit d'être un homme, UNESCO, ed. Robert Laffont - 4. Daewoo, François BON, ed. Fayard - 5. Œuvres complètes de la Pléiade - 6. Cité à l'occasion du 100^e anniversaire de sa mort (25 janvier 1905) - 7. Femmes égalité, ed. MESSIDOR - 8. Histoire littéraire de la France, ed. Editions sociales - 9. Pour les beaux yeux de Sunny Randall, Robert B. Parker, ed. Livre de poche - 10. Citoyennes - Les femmes et la révolution française, Annette ROSA, ed. MESSIDOR - 11. L'histoire n° 258 - 12. Elles, la résistance, Marie Louise COUDERT, ed. MESSIDOR - 13. La résistance dans les PTT, ed. Libération nationale PTT - 14. Les filles des chèques postaux, Sylviane MANGIAPANE, ed. Le temps des cerises - 15. Femme et syndicalisme, Colloque IHS décembre 1999, VO Editions - 16. Les femmes cadre dans les PTT, IHS CGT PTT - 17. Télérama, mars 2004 - 18. L'humanité, Vendredi 26 novembre 2004 - 19. Les cahiers de l'IHS n° 92 décembre 2004 - 20. Les téléphonistes des PTT, 1984 - 21. Ce n'est pas d'aujourd'hui p. 16-17, éditions sociales, 1975 - 22. Les femmes aux PTT, Centre d'histoire sociale de Loire Atlantique - 23. Le bulletin de Promémo Provence Mémoire Monde ouvrier n° 2 - 24. Secrétaire départementale de la Haute-Savoie - 25. Raisonné et humain, Axel Kahn, ed. Nil Editions

C'était comment, avant l'I.V.G. ? ...et ce n'est pas fini !

Témoignage de Nicole GOYAT,
retraîtée des Chèques postaux de Paris.

« Tomber enceinte » cette expression ne devrait-elle pas avoir disparu ? Eh bien non, en 2005, on « tombe » toujours enceinte ! Il y a dans cette formulation une certaine idée de culpabilité vis-à-vis de la femme qui est « tombée » ou alors que le fait d'être enceinte lui est « tombé du ciel »... ce qui exclut à la fois l'appropriation de son corps et l'acte sexuel.

Cette entrée en matière peut paraître anecdotique. A mes yeux, elle ne l'est pas, elle vise à montrer que certaines idées ont la peau dure et qu'elles perdurent au travers d'expressions susceptibles à tout moment d'être exploitées par les adversaires de l'émancipation des femmes afin d'ouvrir ou d'élargir une brèche dans leur conscience. C'est dire que le combat des femmes n'est pas terminé.

Pour en arriver au vote d'une loi sur l'IVG en 1975, il a fallu aux militantes de la CGT elles-mêmes adopter une nouvelle démarche de pensée débouchant sur une activité spécifique vis-à-vis des femmes et formuler des revendications qui ne soient pas exclusivement reliées à la maternité. Celles-ci étaient cependant nombreuses, dans des services où les conditions de travail étaient très dures, où les conditions de vie ne l'étaient pas moins en matière de logement, d'éloignement du lieu de travail, de congés maternité sanctionnés, etc. Ces luttes ont été portées par la CGT tout entière et ont abouti à des succès.

Débats dans la société et dans la CGT

Mais ce fut plus difficile quand il s'est agi de faire partager les revendications spécifiquement féminines pour une véritable égalité entre femmes et hommes. Les femmes, parce qu'elles jugeaient que la contraception et l'IVG étaient du domaine de l'intime. Les hommes, parce qu'ils discernaient mal dans ces luttes spécifiques les revendications unificatrices dans une société dirigée par les hommes, qui considérerait que la moitié de la population n'étaient que des « moitiés » dans tous les domaines. Et cette pensée n'était pas loin d'être partagée par beaucoup de nos compagnons, voire de nos camarades. Il me souvient, dans un congrès fédéral, avoir entendu certains, pendant la pause-repas, parler avec une sereine candeur des... « mamans », il s'agissait tout simplement de leurs femmes respectives et travaillant tout comme eux.

Il me souvient aussi avoir entendu un Secrétaire général de la CGT, à la fin d'une

réunion aux Chèques, alors que nous discutions à bâtons rompus, prononcer cette phrase : « femme de mineur, femme de seigneur »... Stupéfaction pour certaines d'entre nous et de nous lancer dans une discussion qui nous valut des reproches outrés de nos camarades hommes. Mais 8 jours après, au cours d'un rassemblement à la République, le même dirigeant avait compris le sens de notre combat et dans sa prise de parole étaient incluses les revendications spécifiques des femmes.

Il me souvient encore d'une réunion où une responsable d'un parti de gauche nous avait engagées à nous désolidariser du collectif de femmes qui avaient publiquement fait savoir qu'elles avaient avorté, sous prétexte que c'était lié au combat de bourgeoises et qu'en outre, il fallait beaucoup d'enfants d'ouvriers pour combattre le capitalisme !

Aussi, quand, au travers de notre collectif femmes, nous avons lancé la campagne sur les thèmes :

- « Individu(e)
à part entière »
- « Le partage
des tâches ménagères
= oui
le partage du travail
= non »
- « Temps partiel
= vie partielle »
- « Un enfant, si je veux,
quand je veux »
- « Mon corps m'appartient »

et que des panneaux portant ces revendications « faisaient » les manifs, ils ne remportaient pas l'adhésion de tous : nous mélangions tout, nous amoindrissions la portée des luttes générales, etc.

Il nous a donc fallu faire comprendre la nature de la spécificité de nos luttes par nos propres camarades, mener le combat dans certaines de nos instances pour les faire entrer à part entière dans les luttes communes, convaincre que l'obscurantisme a toujours desservi l'ensemble des travailleurs, qu'ils soient femmes ou hommes. Il n'est qu'à se reporter à la position de nos adversaires de classe concernant l'IVG. Que d'horreurs méprisantes pour les femmes ont été prononcées par les députés de droite à l'assemblée nationale lors du vote de la loi sur l'IVG !

De difficiles avancées

Aux Chèques postaux, comme les femmes étaient en nombre, il n'y eut pas trop de contestations ouvertes. Nous avons quand même entendu que nous étions « des mal b... » et au début, nous menions le combat seules. Mais autant qu'il m'en souviennne, assez vite, les militants de la CGT ont partagé nos revendications. Très tôt, nous avons demandé à notre direction d'implanter une antenne du planning familial dans les locaux, ce que nous n'avons jamais obtenu.



Et puis, il y avait Antoinette, cet outil si précieux qui nous a confortées dans la spécificité de nos revendications, qui nous a aidées à affiner nos arguments pour convaincre, pour avancer, déculpabiliser... Mais le contenu d'Antoinette n'était pas du goût de nos camarades hommes dans certaines instances, et je me souviens d'une réunion interprofessionnelle où il y eut une attaque véhémente, d'où il ressortait une incompréhension quasi-totale des buts que nous avions tous ensemble à nous donner contre nos adversaires communs et de toujours, le patronat et le gouvernement à son service. J'ai eu ce jour-là une rage mais aussi une peine infinie. Je me souviens avoir pris la parole avec des sanglots dans la voix. Quelques minutes de désespérance, sans cependant de ressentiment contre ces camarades hommes, qui ne vivaient pas ce que beaucoup de femmes vivaient en silence.

De là quelques rappels. Imaginez-vous une grande table, une vingtaine de femmes autour, moyenne d'âge 25 ans, le matin à la prise de service. Chaque jour ou presque, ces phrases faisaient le tour de la table : « Tu les as eues ? » ou « Je n'ai toujours rien ». Ou c'était un immense « Oui » de soulagement, ou c'était le « Non » de l'angoisse de l'attente. Les célibataires, qui n'angoissaient pas moins, ne disaient rien, pour elles dans ces années-là, la question ne se devait pas d'être posée. Beaucoup de femmes avaient l'esprit rempli de cette angoisse, et vous pensez bien que si une militante de la CGT parlait de la future action du Service général, par exemple, ça tombait plus ou moins bien, et ça n'était souvent pas entendu. Alors ? On mélangeait tout en associant luttes spécifiques des femmes et luttes générales.

Dans les services, le combat pour l'IVG en milieu médical et mai 1968 étant passés par-là, les femmes étaient plus réceptives. Beaucoup d'elles vivaient les

affres de l'attente chaque mois, certaines avaient subi des souffrances physiques et des angoisses indéfinissables, partagées (ou non) avec au plus une autre femme, mais ça faisait quand même nombre. Alors, pour ces raisons, cela a été moins difficile de mener les luttes spécifiques dans un milieu presque exclusivement féminin. Mais il a fallu cependant faire face en permanence aux pressions de tous ordres et de tous bords, et c'est grâce aux militantes de la CGT, à leur ténacité, à la force de leurs arguments que ces revendications furent partagées par le plus grand nombre.

De multiples obstacles à surmonter

Concernant la contraception, il me souvient d'une jeune femme mariée, me faisant part de son incertitude et moi de lui demander : « mais tu ne prends pas la pilule ou tu l'as oubliée ? » Réponse texto : « De savoir que je pourrais la prendre, ça rend mon mari impuissant »... Et il fallait compter aussi avec tout ce que les médias diffusaient : la pilule, ça donnait le cancer, ça faisait tomber les cheveux, les dents, etc. Et certains médecins refusaient même de la prescrire.

Quant à l'IVG, nous avions régulièrement droit aux associations, telles « Droit à la vie », qui tentaient d'assimiler l'IVG à un infanticide, preuve à l'appui, en présentant sur le plateau un bébé plus vrai que nature âgé d'un mois, voire plus. Et c'est un fait que nous-mêmes devons faire un effort pour

remettre de l'ordre dans nos idées. Et le lendemain, il fallait se transformer en « éducatrice » et démontrer qu'un fœtus de trois semaines n'est pas un bébé bien potelé âgé d'un mois.

Et puis il y avait ces dames de la bourgeoisie qui venaient dire leur aversion pour l'IVG. Elles avaient en général trois enfants et quand on leur demandait pourquoi s'en être arrêtées là, inmanquablement et avec un aplomb inoxydable, elles répondaient que, pour des raisons médicales impérieuses et inévitables, leur docteur leur avait ligaturé les trompes... ce qu'elles regrettaient profondément, bien sûr. Cependant, la plupart des médecins refusaient catégoriquement de faire la même chose pour des femmes usées par des grossesses successives et dans le plus grand dénuement. « Notre corps nous appartient », n'était-ce pas une revendication à porter haut et fort par la CGT ?

Il y avait aussi les médecins, pas tous heureusement, qui firent jouer leur clause de conscience pour refuser de pratiquer l'IVG, ce qui eut pour conséquences de raréfier les centres, d'où les listes d'attente et le dépassement fatidique. Alors ultime recours : l'Angleterre ou la Suisse, pour les initiées, pour les argentées. Sans compter les fameuses associations anti-IVG qui faisaient irruption dans les centres en activité pour les empêcher de fonctionner. Et les médecins, qu'il ne fallait pas pousser beaucoup pour y renoncer, profitaient de cette porte ouverte pour se retirer.

t, avant l'I.V.G. ? ...et ce n'est pas fini !

de Nicole GOYAT, retraitée des Chèques postaux de Paris.

Une terrible réalité

Je ne voudrais pas terminer en taisant la souffrance, la solitude, la terreur parfois de ces femmes qui ont avorté dans des circonstances que peu d'entre elles révèlent.

Quelques exemples me reviennent de ces années 60 :

Celui d'une jeune femme célibataire, alors que nous descendions la rue de la Convention, avec une autre camarade. Elle nous dit : « je suis enceinte et je vais accoucher bientôt ». Nous la regardons, aucune trace visible de grossesse. Elle nous dit que pour que celle-ci passe inaperçue, elle se serre le ventre au maximum et que de toute façon, elle abandonnera le bébé à la naissance. Nous ne l'avons plus jamais revue.

Celui d'une autre jeune femme, également célibataire, qui cherche l'adresse d'un médecin en grande banlieue. Rendez-vous le soir, il fait nuit. Nous sonnons à la porte d'un pavillon. Nous passons par le sous-sol. Le cabinet, une table où elle s'allonge et, sans aucune préparation, il commence le curetage en me demandant de tenir le récipient. Ma collègue serre les dents. Le bruit du curetage n'en finit pas et me voilà au bord de l'évanouissement. Il arrête, me fait asseoir et boire un verre de cognac et repart seul finir le travail. Avant de partir, il lui donne des ampoules de pénicilline, dessine deux ronds où devront être faites les piqûres et c'est moi et moi seule qui devrais les faire toutes les 3

heures. Je n'ai jamais fait de piqûres mais j'assure avant de repartir, fuir le sous-sol. Ma collègue a laissé une somme sans commune mesure avec nos salaires.

Ou celui d'un vieux médecin, pas très net sur lui, qui nous fait entrer dans une pièce miteuse et poussiéreuse. On donne une somme faramineuse et, sans préparation, curetage. L'opération terminée, on relègue la jeune femme dans un réduit obscur. La douleur devient tellement insupportable qu'elle ne peut retenir ses plaintes. On vient la sommer de se taire pour ne pas attirer des ennuis.

Ou encore le souvenir de la sonde mise par un docteur, honnête celui-ci car sans remise d'une somme d'argent, mais dans une chambre de bonne avec eau et WC sur le palier, seule à attendre que ça vienne. C'est l'horreur ! Et puis ça arrive, dans les wc. On tire la chasse. On revient dans son lit, sous la soupenette, et la température ne cesse de monter. On croit qu'on va mourir, seule, sans téléphone, sans voisin vers qui se tourner. On attend le compagnon qui va arriver le lendemain matin. Hospitalisation dans une salle commune bondée, avec pour consigne absolue : « C'est vous qui avez posé la sonde ». Les infirmières vous font comprendre que ce qui vous arrive, vous l'avez bien mérité. Quant aux docteurs, ils vous posent des questions déplacées, à la limite de la grivoiserie.

Dernier exemple : une adresse à Alger, fournie par une collègue coopérante,

après l'indépendance. Dans une clinique, forte somme d'argent, et malgré cela on vous met sous le nez le récipient sanguinolent en vous disant sur un ton de reproche outré : « Tiens, regarde ! ». Ça tombe bien, la jeune femme était myope. On vous descend dans un box de 2 personnes au rez de chaussée. L'une d'elles sonne sans arrêt en appelant à l'aide. Elle dit qu'elle va mourir. Personne ne vient. Et tout à coup des bruits de pas, des voix d'hommes qui ordonnent à une femme d'ouvrir les portes des boxes. Elle refuse énergiquement. Ils réitèrent leur ordre. Le ton monte. Cela semble une éternité... et enfin les pas s'éloignent. Dans le box, c'est la terreur absolue.

Après l'élimination de ces blessures, de ces souffrances, une note pour sourire, mais qui souligne la peur de l'implication des hommes dans ces « histoires de femmes » : lorsque, célibataire, vous aviez un petit ami avec qui vous vouliez rompre, s'il ne suffisait pas de lui dire : « je ne veux plus te voir », vous ajoutiez : « je suis enceinte ». Là, l'affaire était entendue. Vous n'en entendiez plus parler. Mais ne serait-ce pas toujours le cas aujourd'hui ?

Le combat n'est pas terminé

Les vieux démons qui se nomment exploitation, division, culpabilisation ne sont jamais bien loin et il reste tant à faire pour que les femmes et les hommes ne se laissent pas prendre au piège.

Attention au fameux « désir d'enfant » tellement galvaudé et dont la télévision nous repaît à satiété au travers des téléfilms américains.

Non, un enfant n'est pas un bien de consommation comme un autre. L'IVG, nous pouvons être pour ou contre, mais elle doit être un droit, auquel toute femme doit pouvoir accéder d'une façon réfléchie mais simple, sans une ombre de culpabilisation. Arrêtons de toujours accoler à l'IVG : « Ca n'est pas de gaieté de cœur qu'une femme y a recours ». Non, c'est toujours : « un enfant, si je veux, quand je veux », qui comprend la responsabilité d'être parent, et non d'être entouré de préchêches qui n'ont jamais aidé à élever un enfant.

Les moyens contraceptifs sont mal connus et interprétés souvent pour ce qu'ils ne sont pas avec l'apparition du Sida.

Le viol est un crime. Il faut le dire, l'écrire, le brandir « Mon corps m'appartient », ça n'est pas ringard.

Les violences faites aux femmes ne sont-elles pas à dénoncer haut et fort ? Frapper une femme n'est pas viril, c'est lâche. Et n'est-ce pas là le résultat des violences de tous ordres que la société inflige à l'ensemble des hommes et des femmes ?

Non, le combat pour les revendications spécifiques des femmes est loin d'être dépassé. La CGT se doit d'être l'organisation syndicale qui formule ces revendications et les défend haut et fort.

Nicole Goyat

UN SUCCES POUR UNE PREMIERE

Le 16 décembre, l'IHS CGT PTT a organisé une journée d'étude sur le thème : « Comment travailler sur l'histoire ? » Plus de 30 participants de province ou de la région parisienne ont répondu présents.

Les exposés des intervenants, Casandre JOUOT et Morgan POGGIOLI, ont suscité un vif intérêt. Dans ses conclusions Serge LOTTIER s'est félicité du succès de cette initiative et a tiré le principal enseignement des propos échangés : que nous soyons militants ou universitaires, nous sommes soumis aux mêmes règles de rigueur en matière de documentation et d'expression et, chacun à sa façon, « nous sommes tous des historiens ! ».

Dans la boîte aux lettres de l'IHS

Robert LACOSTE de la section des retraités CGT-PTT de Haute Garonne nous écrit :

« La lecture du Relais n° 24, au sujet du livre « LA GREVE DES PTT 1974 EN HAUTE GARONNE », a mis en exergue mon nom dans la présentation. Bien qu'ayant participé à son élaboration, cela me gêne un peu, par rapport au camarade Jean Claude BAYRE qui, pendant des mois et des mois, s'est investi complètement dans sa conception, préparation et réalisation. »

Dont acte, toutes nos félicitations à notre camarade Jean Claude BAYRE pour la qualité de son travail historique.

L'IHS.

INFORMATIONS

Nos amis de la FNARH viennent de publier un document de 200 pages sur la Résistance dans les PTT, avec de nombreux témoignages et des archives rares.

On peut se le procurer, pour 10 €, au siège de la FNARH,

19, rue Emile Bertin 54000 NANCY ;
téléphone 03 83 27 68 00.

Un Colloque à Marseille sur « La bataille des Techniciens 1969-1971 »

Les 8 et 9 décembre 2005, l'IHS-CGT-PTT, en collaboration avec la Région PTT, organise un colloque sur la bataille des techniciens 1969-1971.

Tous ceux qui auraient des tracts, des photos ou autres documents sur cette bataille sont invités à les envoyer (ou les photocopier) à l'IHS. Ils seront bien entendu rendus à leurs propriétaires s'ils le souhaitent.

Les Femmes des PTT en Loire-Atlantique

Le Centre d'histoire sociale des PTT de Loire Atlantique vient d'éditer un document¹ consacré aux femmes des PTT. Il est réalisé par des militantes du syndicat CGT de La Poste et de France Télécom du département. Il doit beaucoup à Mireille Sudret qui a réuni un grand nombre de documents, fouillé dans les archives et dépouillé de nombreuses statistiques. Elle a aussi, pour ce travail, collecté les contributions de militantes d'hier et d'aujourd'hui. Elle a, par contre, rencontré une porte fermée du côté du service du personnel (DRH) de la Direction départementale dans sa quête d'éléments récents sur ce sujet.

A la lecture, on voit que l'égalité, pour les femmes, est encore un objectif à atteindre, dans beaucoup de domaines. Certes nous ne sommes plus au début du XX^e siècle où régnait la « double autorité », celle des parents sur les enfants, celle des hommes sur les femmes.

Il y a actuellement conjonction de mutations sociales essentielles et permanence d'inégalités coriaces.

En termes de liberté, le chemin parcouru est immense car l'accès de la majorité des femmes à l'autonomie économique est un pas considérable, de même que les avancées dans le domaine de la contraception et de l'avortement.

Dans le domaine du travail, l'égalité des sexes piétine. Les femmes sont en majorité dans les emplois à bas salaires, dans les postes les plus exploités. Il y a même régression car elles vont payer le tribut le plus lourd aux « réformes » concernant les retraites et la Sécurité sociale. Et la politique du binôme Chirac-Raffarin, directement inspirée par un MEDEF ouvertement machiste et aux relents du « travail, famille, patrie » de Vichy, ne va pas dans le bon sens.

Mais il n'y a pas de fatalité. Les progrès accomplis l'ont toujours été sous la pression, par la prise de conscience des intéressées et la volonté des militantes et des militants.

Cette étude n'est certes pas exhaustive, elle tend seulement, et c'est important, à maintenir le souvenir d'une histoire qui doit se poursuivre pour continuer à avancer, en l'éclairant de données actuelles.

1 On peut se procurer le document à l'adresse suivante : Centre d'histoire sociale du Syndicat CGT - 1 place de la Garde de l'Etat - BP 10517 - 44205 Nantes cedex 2 - Prix 10 € - CCP 9 316 92 T Nantes

LES TIMBRES-POSTE ABANDONNES PAR LA REPUBLIQUE (suite).

En complément aux observations judicieuses d'Albert LE GUERN (Le Relais n° 24), ne peut-on se poser aussi la question suivante : si le gouvernement ne veut plus voir figurer les mots « République française » sur les timbres, n'est ce pas parce qu'il a l'intention de privatiser prochainement La Poste ? On voit mal, en effet, comment une entreprise privée, fonctionnant dans un contexte concurrentiel organisé au niveau européen, pourrait – pas plus que ses concurrents – se prévaloir du concept de « République française »... qui ne peut être associé qu'à un service public. L'arrêté signé par M. DEVEDJIAN fait vraisemblablement partie de l'arsenal idéologique mis en place pour conditionner l'opinion publique à cette évolution.